

Comités locaux des Pêches Maritimes du Havre et d'Honfleur – Courseulles

Débat public « Refonte de la station d'épuration d'Achères »

Réunion du 23 octobre 2007: Audition des acteurs et usagers de l'Estuaire de la Seine

Notre activité de pêche

Les Comités locaux des Pêches Maritimes regroupent l'ensemble des marins pêcheurs, artisans et matelots, de leur secteur géographique et sont, de droit, les interlocuteurs des pouvoirs publics et des collectivités locales pour tout ce qui concerne l'exercice de l'activité des pêches maritimes.

Nos deux Comités comptent 115 navires pour Honfleur – Courseulles (Calvados) et 30 pour Le Havre (Seine Maritime), de 17m50 longueur maximum, soit 460 marins pêcheurs exerçant les différents métiers de la petite pêche et pêche côtière (chalutiers, trémailleurs, caseyeurs) dans l'estuaire de la Seine et la Baie de Seine.

La Baie de Seine recèle l'un des plus importants gisements de coquilles Saint Jacques, cette espèce est pratiquée par près de 400 navires de Boulogne sur Mer à Cherbourg, dont 75 de nos deux Comités.

La qualité des eaux

Nous sommes particulièrement sensibilisés aux problèmes de pollution notamment industrielles depuis le début des années 70 (phosphogypse, cadmium).

La qualité des eaux de la Seine nous intéresse et nous concerne en tant que citoyens mais également comme professionnels. En effet les eaux douces sont un facteur essentiel de la production biologique dont la production halieutique, qui se développe dans l'estuaire de la Seine. Celui-ci recèle des nourriseries de poissons notamment pour le bar et la sole, deux espèces phares pratiquées par les marins pêcheurs de nos Comités, et au-delà par les pêcheurs de la Manche.

Nos questions

La Région Ile de France compte au 1^{er} janvier 2006, 11.491.000 habitants, le SIAAP traite les eaux usées de 8.000.000 d'habitants soit près de 70%.

Qu'en est-il de l'assainissement des 30% restant et notamment de la mise en conformité des usines concernées, au regard des réglementations européennes et nationales ?

Lors de la réunion de lancement du débat public le 27/09/07, à laquelle deux de nos représentants ont participé, il a été fait état par un intervenant, d'incidents survenus à partir de 2004 en ce qui concerne les rejets en Seine.

Pourrions-nous avoir des précisions sur la nature et l'ampleur de ces évènements ?

La Commission particulière invite, sur son site internet, « *les personnes concernées pour des raisons professionnelles ou personnelles par la qualité de la Seine, de son estuaire et de la mer du Nord* » à participer au débat public.

Par contre, dans les documents présentés par le SIAAP, maître d'ouvrage, l'estuaire de la Seine est particulièrement absent: mais à l'aval de Poses, la Seine continue de couler !

Suite aux différentes mises aux normes, nous souhaitons savoir :

En quoi, de combien et sous quelles échéances, les flux – de matières organiques, nutriments, contaminants - vont-ils diminuer tant à la sortie de l'agglomération parisienne qu'au niveau de l'estuaire ?

Nous souhaitons obtenir des réponses au cours de cette réunion.

En conclusion, les questions du SIAAP

Nous n'interviendrons pas dans les sujets qui intéressent les riverains et la population de l'Île de France.

C'est pourquoi, nous n'aborderons qu'un seul thème: la qualité des eaux rejetées à la Seine, à l'amont et dans la Région Parisienne.

Nous ne sommes pas compétents pour déterminer si la qualité des eaux rejetées à la Seine doit être conforme avec la directive sur les eaux de baignade.

Cependant, pour la production halieutique en estuaire, les nutriments sont nécessaires, mais dans des proportions raisonnables que les scientifiques devraient pouvoir déterminer.

Nous vous remercions de votre attention.

Le Havre, le 23 octobre 2007
Le Président CLPM Honfleur-Courseulles
Christian Couyère
Le Président CLPM du Havre
Frédéric Herreman
Alexis Maheut